



## L'AIDE ALIMENTAIRE

Le CCAS de la Mairie de Saint Saturnin est en mesure d'apporter aux familles en difficulté une aide alimentaire mensuelle, sous forme d'un **colis**.

Un courrier est adressé à chaque famille bénéficiaire pour les informer de la date et du lieu de distribution. Cette distribution se déroule en toute discrétion.

Une équipe de bénévoles se rend, le jour-même, à la Banque Alimentaire d'Avignon pour s'approvisionner en produits frais (légumes et fruits), en laitages et en denrées non périssables (pâtes, riz, féculents, légumineuses, arachides et conserves).

***Pour obtenir cette aide, un dossier est constitué auprès du CCAS*** afin qu'il puisse être examiné et accepté en Commission, en tenant compte des revenus et des plafonds. Des documents officiels seront à remplir et à fournir.

Cette aide sera acceptée pour une période déterminée et reconduite, si nécessaire, après une nouvelle mise à jour et examen du dossier en Commission.

***Le CCAS de la Mairie de Saint Saturnin toujours présent à vos côtés***